Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00601 Publié le 10 novembre 2026

# Arrêté n° AG-2026-DAVAR-0930 du 9 novembre 2026

## Modifiant l'arrêté n° AG-2026-SCAI-0713 du 19 août 2026 relatif aux désignations des représentants de la Nouvelle-Calédonie dans divers organismes

**Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,**

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi de pays n° 2025-9 du 15 juillet 2025 relative au domaine public de l'eau de la Nouvelle-Calédonie et à la protection de la ressource en eau ;

Vu la délibération modifiée n° 395 du 20 février 2019 portant création d'un comité de pilotage pour une politique de l'eau partagée et instaurant un forum annuel de l'eau en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 4 du 21 juillet 2026 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° DG-2026-DAJ-0079 du 5 août 2026 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° AP-2026-SCAI-1882 du 31 juillet 2026 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° AP-2026-SCAI-1883 du 31 juillet 2026 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° AP-2026-SCAI-1884 du 31 juillet 2026 constatant la prise de fonctions du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté modifié n° AG-2026-SCAI-0713 du 19 août 2026 relatif aux désignations des représentants de la Nouvelle-Calédonie dans divers organismes,

**ARRETE**

**Article 1er :** L'article 70 de l'arrêté n° AG-2026-SCAI-0713 du 19 août 2026 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 70 : Sont désignés au comité de l'eau :

Un représentant de la Nouvelle-Calédonie, membre du gouvernement :

Mme Méryl MARLIER, titulaire, présidente

Mme Lucia KOTRA, suppléante

Deux personnes qualifiées ou leurs suppléants, reconnues en raison de leurs compétences techniques, environnementales, économiques ou juridiques dans le domaine de l'eau :

M. Emmanuel PASSA, titulaire

Mme Hélène WELEPANE, suppléante

M. Jean-François PORIN-POUEA, titulaire

Mme Karine BOREKAOU, suppléante »

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié aux intéressés, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

*La membre du gouvernement chargée de l'économie sociale et solidaire et de la politique de l'eau*

*MÉRYL MARLIER*

*Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie*

*MILAKULO TUKUMULI*